



unesco

Délégation permanente
d'Haïti

Asunción, Paraguay le 4 décembre 2024

Déclaration relative à l'inscription de la Cassave sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

19^{ème} session du Comité intergouvernemental de Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Suite à l'annonce par l'UNESCO de l'inscription de la Cassave sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, la Délégation Permanente d'Haïti auprès de l'UNESCO se réjouit, au nom du Gouvernement et du peuple haïtiens, de cette victoire ancrée dans une diplomatie culturelle axée sur la promotion et la valorisation de notre patrimoine vivant.

Première inscription multinationale impliquant Haïti et deuxième élément du patrimoine culturel haïtien à intégrer cette prestigieuse liste de l'UNESCO après la soupe au giraumon, cette distinction n'est autre que le résultat de l'engagement de l'État haïtien à valoriser les savoirs, savoir-faire et pratiques qui constituent l'essence même de l'identité culturelle d'Haïti. Il est à noter que depuis le 18 janvier 2021, le Ministère de la Culture a classé la Cassave sur le Registre national du patrimoine culturel haïtien.

Héritage des Arawaks/Tainos, premiers habitants d'Haïti, légué à nos ancêtres africains, la Cassave, consommée aujourd'hui aux quatre coins du pays, devient une véritable tradition culinaire. Qu'elle soit douce dans le Nord, pimentée dans le bobori de la Grande Anse, fine à Saint Marc, la Cassave nourrit le peuple haïtien depuis la fondation de la Nation et perpétue un ensemble de savoir-faire agricoles et industriels ancestraux.

Portée conjointement par Cuba, le Honduras, la République Dominicaine, le Venezuela et Haïti, l'inscription de la Cassave est une véritable illustration des liens profonds qui unissent ces nations autour d'une tradition millénaire partagée.

La Délégation Permanente d'Haïti se réjouit de la formidable coopération technique poursuivie sur ce dossier depuis plusieurs années par les experts et scientifiques des pays soumissionnaires, renforçant ainsi les liens et l'amitié entre nos peuples.

Au-delà de ses qualités gastronomiques, la Cassave est un puissant symbole de résistance. Elle reflète la lutte des peuples autochtones et des descendants d'esclaves venus d'Afrique contre les oppressions du colonialisme. En tant que produit issu des traditions amérindiennes, elle incarne la survie d'un patrimoine qui a résisté face aux forces coloniales.

La Délégation Permanente d'Haïti unit sa voix à celle du Ministère de la Culture ainsi que le Ministère des Affaires Étrangères pour remercier la Commission Nationale de Coopération avec l'UNESCO, la Chaire UNESCO en histoire et patrimoine de l'Université d'État d'Haïti (UEH), le Bureau National d'Ethnologie, les étudiants et chercheurs de l'UEH qui ont réalisé les inventaires, les photographes et vidéographes qui ont contribué au montage du dossier, les experts qui ont assuré la rédaction de la fiche technique et de sa traduction, ainsi que toutes les associations et organisations populaires qui ont appuyé cette démarche.